

des Princes &c. Novemb. 1757. 417

St. Rambert en Forez, Diocèse de Lyon, à l'Abbé de Montjouvant, Comte de Lyon; & Vicaire - Général du même Diocèse; & celui de *Ste. Marie de Quinquenorvand*, Diocèse de Nantes, à Mr. le Loup de la Biliais, Recteur de la Paroisse de Blain & Député de la Chambre Ecclésiastique du même Diocèse.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, depuis le mois dernier.

ANGLETERRE. I. La décision d'illégalité prononcée en Espagne au sujet de la prise du Vaisseau le Duc de *Penthievre*, qui est retourné de *Cadix* en France, tient extrêmement à cœur aux intéressés & à une partie de la Nation. Il n'y a pas jusqu'aux papiers publics qui ne contiennent des plaintes amères sur ce sujet, & sur le desagrément qu'on a eu de voir adjuger la restitution de ce Vaisseau aux François, malgré toutes les représentations du Sr. Forster, Capitaine du Vaisseau l'*Anti-Gallican* & du Consul d'Angleterre à *Cadix*. Mais la Cour ferme l'oreille à ces plaintes. Elle ménage l'Espagne. Elle souscrit aux résolutions du Roi Catholique. Elle rompt même le Plan des mesures concertées quant à sa grande Flotte, s'il en est, comme on le prétend, qu'elle avoit pour objet l'Isle de *St. Domingue* au lieu des Côtes Françaises de l'Océan. La circonstance critique où se trouye la Couronne, deman-

E c doit